



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

RECTORAT

Division
des Examens
et Concours

Dossier suivi par :

Christine COULOMBEL
03.22.82.69.76

Fax
03 22 82 39 83
Mél.
dnb1@ac-amiens.fr

20, Boulevard Alsace Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture
8h00 à 18h00
Du lundi au vendredi

Amiens, le 22 mars 2016

Le Recteur de l'académie d'Amiens
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etablissement
S/C de Messieurs les Inspecteurs d'académie -
Directeurs académiques des Services de l'Education
Nationale de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme

Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'établissement d'enseignement général et
professionnel
S/C de Messieurs les directeurs diocésains

Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'établissement agricole

Objet : Inscriptions au DNB – Session de juin 2016

J'ai l'honneur de vous informer que, pour les élèves scolarisés en classe de 3^{ème} inscrits au Diplôme National du Brevet -session de juin 2016-, aucun changement d'établissement (suite à un conseil de discipline ou autre) ne sera pris en compte à partir du **lundi 9 mai 2016**.

Les candidats resteront inscrits dans leur établissement d'origine et seront affectés dans l'établissement « centre d'épreuves écrites » dont dépend cet établissement pour passer les épreuves.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation,
Le chef de la Division des Examens et Concours

Sophie LUQUET